

FACTURE-TYPE ANNUELLE - Particulier sans compteur

BOUYON :	Total facture au 01/01/2026
Part délégataire	102,91 €
Abonnement DN 12-15	102,91 €
Part SIEVI	115,00 €
Abonnement	115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT	217,91 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU	42,81 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	36,31 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	3,25 €
TOTAL PART EAU HT	260,72 €
TOTAL PART EAU TTC	275,06 €

REVEST-LES-ROCHES :	Total facture au 01/01/2026
Part délégataire	102,91 €
Abonnement DN 12-15	102,91 €
Part SIEVI	115,00 €
Abonnement	115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT	217,91 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU	48,45 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	41,95 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	3,25 €
TOTAL PART EAU HT	266,36 €
TOTAL PART EAU TTC	281,01 €

TOURETTE-DU-CHÂTEAU :	Total facture au 01/01/2026
Part délégataire	102,91 €
Abonnement DN 12-15	102,91 €
Part SIEVI	115,00 €
Abonnement	115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT	217,91 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU	34,73 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	28,23 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	3,25 €
TOTAL PART EAU HT	252,64 €
TOTAL PART EAU TTC	266,54 €

ROQUESTERON :	Total facture au 01/01/2026
Part délégataire	102,91 €
Abonnement DN 12-15	102,91 €
Part SIEVI	115,00 €
Abonnement	115,00 €
TOTAL PART DELEGATAIRE + PART SIEVI HT	217,91 €
ORGANISMES PUBLICS - AGENCE DE L'EAU	39,96 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	3,25 €
Redevance sur la consommation d'eau potable	33,46 €
Redevance pour la performance des réseaux d'eau potable	3,25 €
TOTAL PART EAU HT	257,87 €
TOTAL PART EAU TTC	272,05 €